

TERMES DE REFERENCES

Evaluation Finale du Projet

« Autonomisation des femmes grâce à l'entrepreneuriat coopératif durable au Maroc -AFECMA- »

Zone d'implémentation : Régions Souss-Massa et Fès-Meknès

Durée du projet : 1 Mars 2021 – 31 Décembre 2022

1. Introduction

Oxfam est une organisation non gouvernementale mondiale qui œuvre pour la lutte contre les inégalités et pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices. Nous comptons actuellement 21 organisations membres et travaillons dans 90 pays du monde aux côtés des populations pour faire face aux inégalités qui alimentent la pauvreté et les injustices. Nous nous attaquons aux systèmes, pas seulement aux symptômes, et nous faisons campagne en faveur d'un changement profond et véritable.

Oxfam est présente au Maroc depuis 30 ans et œuvre pour la mobilisation du pouvoir citoyen pour un monde juste et sans pauvreté, en étroite collaboration avec une trentaine d'organisations partenaires et alliées aux niveaux local, national, régional et international.

Le programme Justice Economique et Environnementale a pour objectif principal soutenir la résilience des femmes et des jeunes, et particulièrement les plus marginalisées, face aux facteurs d'exclusion et de vulnérabilité en leurs garantissant accès à des opportunités économiques dignes, décentes et durables. Ceci à travers 5 axes :

1. Encourager le renforcement de l'autonomie et du leadership des femmes et des jeunes, à travers une meilleure prise de conscience de leurs droits, et une plus grande stimulation des opportunités de formation et d'emploi qui s'offrent à eux à travers les technologies de l'information.

2. Soutenir un plaidoyer fondé sur les données factuelles en faveur du respect des droits économiques et sociaux.
3. Accroître l'impact grâce à une approche d'influence auprès du secteur privé dans le but d'inscrire la justice économique et environnementale au cœur des agendas des entreprises privées et des institutions publiques.
4. Engager les médias dans le changement des normes sociales en matière d'accès des femmes au travail digne et décent.
5. Améliorer l'accessibilité et la qualité des programmes d'appui aux entreprises (TPE/PME/SE) et coopératives.

2. Présentation du projet

Cette mission rentre dans le cadre du projet « Autonomisation des femmes grâce à l'entrepreneuriat coopératif durable au Maroc -AFECMA- » financé par l'Agence Catalane de Coopération au Développement et mis en œuvre en partenariat avec l'association Cooplus. L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes à travers le développement inclusif et durable des coopératives de femmes au Maroc.

Le projet cible 30 coopératives agricoles de femmes qui sont basées dans les deux régions de Fès-Meknès et Souss-Massa et qui font l'objet d'un accompagnement et du renforcement des capacités dans plusieurs domaines qui relèvent de leurs besoins.

- Objectif général :

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes à travers le développement inclusif et durable des coopératives de femmes au Maroc.

- Objectif spécifique :

L'autonomisation économique digne des femmes qui travaillent dans les coopératives sélectionnées est encouragée.

Résultats attendus :

- Le renforcement des capacités de leadership, ainsi que les connaissances techniques et managériales des coopératives de femmes.
- La mobilisation des principales parties prenantes et des organismes de soutien des coopératives de femmes à montrer, à travers leurs attitudes et pratiques, un plus grand soutien aux femmes entrepreneurs, qu'elles traitent de manière égale et reconnaissent comme puissantes.
- Développer et rendre visible les bonnes pratiques et les initiatives innovantes des coopératives de femmes dirigeantes des deux régions.

3. Objectifs et portée de l'évaluation :

Cette évaluation se concentrera sur les actions menées durant période d'exécution du projet entre Mars 2021 et Décembre 2022 dans les deux régions d'intervention : Fès-Meknès et Souss-Massa. Il s'agit d'évaluer la conception, les processus de mise en œuvre et les résultats du projet AFECMA, afin de fournir des évidences de ses effets dans la réduction des inégalités de genre et l'exercice des droits humains.

L'objectif principal de la mission est donc de procéder à l'évaluation finale du projet afin de mesurer l'impact global du projet sur les femmes cibles et t les différentes parties prenantes, ceci en examinant les objectifs fixés en amont et les résultats atteints, et de suivre la pertinence du projet, son efficacité et son efficacité ainsi que les leçons apprises.

Prenant en considération les actions programmées dans le document conceptuel du projet et les indicateurs, cette évaluation vise plus spécifiquement à mesurer les réalisations et les résultats atteints et à quel point cette intervention a contribué au développement des coopératives féminines et à l'amélioration de l'autonomisation économiques des femmes dans les deux régions d'implémentation. Il s'agit de :

- Vérifier les hypothèses initiales du projet pour montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que l'approche utilisée ont permis de répondre aux problématiques identifiées ;
- Identifier les forces et les faiblesses de l'intervention à travers l'évaluation du progrès atteint dans la réalisation des résultats escomptés ;

- Mesurer la durabilité des résultats atteints (accompagnement et renforcement des capacités des coopératives, intégration au marché numérique, mise en lien et influence des institutionnels, etc.) ;
- Examiner la pertinence des indicateurs de suivi et leur adéquation avec les produits escomptés du projet afin de d'apprécier la contribution du projet dans l'amélioration des conditions de vie des femmes cibles du projet
- Faire ressortir et documenter les leçons apprises et proposer des recommandations d'ajustement afin de capitaliser sur l'expérience. Ceci servira comme base pour :
 - Les prochaines intervention d'Oxfam et des parties prenantes du projet : Organisations de la société civile (y compris les associations partenaires), secteur privé, ministères de tutelles, élus.es, l'ACCD et les autres bailleurs dans la conception de leurs actions/interventions relatives à l'autonomisation économique des femmes à travers le développement des coopératives féminines
 - Les actions de plaidoyer et d'influence des : programmes d'intervention du gouvernements, coopératives, médias...etc.
- Vérifier si la méthodologie adoptée et les actions menées du projet respectent les principes de la participation, l'inclusion ainsi que l'approche basée sur le genre sur les droits de l'homme, et de mesurer à quel point l'intervention a contribué à l'autonomisation des femmes rurales en s'attaquant aux causes structurelles qui engendrent les violations de leurs droits économiques et sociaux.

La mission d'évaluation est considérée comme un processus qui favorise la participation des titulaires de droits, d'obligations et de responsabilités du projet, qui garantit la redevabilité et au renforcement des capacités des parties prenantes sur les questions de d'amélioration des conditions de vie des populations et qui encourage l'autonomisation des femmes et la transformation en faveur de l'égalité de genre et l'exercice des droits humains.

4. Méthodologie :

L'évaluation devra :

- Intégrer l'évaluation de la conception et de la mise en œuvre des différentes activités du projet AFECMA et ses résultats par rapport aux baselines initiaux.

- Analyser et tirer des enseignements et des éléments de réflexion et d'apprentissage sur le degré de réalisation des objectifs et résultats posés dans l'identification et la formulation du projet afin de rétro alimenter le processus de prise de décisions.
- Fournir des recommandations utiles pour l'entité subventionnée, les parties associées, les groupes protagonistes du projet afin de contribuer à l'apprentissage organisationnel.
- Faciliter l'apprentissage sur le développement du projet ainsi que la reddition de comptes sur l'utilisation des ressources du projet

Voici la méthodologie détaillée :

PHASE DE CONCEPTION	
Action	Personnes impliquées
Effectuer une réunion de cadrage	Equipe Oxfam, Coopplus et le cabinet/consultant.e recruté.e
<p>Soumission de la méthodologie et le plan de collecte et de traitement des données qui seront comme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la documentation du projet : concept note, cadre logique, rapport final, documents stratégiques de l'ACCD notamment sur l'EGiBDH (approche du genre basée sur les droits de l'homme) ..etc • Elaborer des guides d'entretien pour organiser des focus groupes (dans chaque coopérative) avec un échantillon représentatif des 30 coopératives dans chacune des deux régions d'intervention • Elaborer un guide des entretiens individuels pour les représentant des institutions publiques impliqués dans le projet (1 ou 2 par région) <p>À ce stade, les outils de collecte de données seront également partagés avec les membres des équipes programmes pour qu'ils partagent leurs commentaires sur ces documents.</p> <p>Il faut également s'assurer que le/la consultant.e ou le cabinet de consultation a intégré des questions dans les différents outils de collecte de données qui lui permettront de déterminer les critères d'évaluation (pertinence, cohérence, efficience, efficacité, mesure de l'impact, ..etc) pour le projet</p> <p>Dans la détermination de l'échantillon des coopératives, il faut considérer l'approche intersectionnelle et participative</p>	Equipe Oxfam et le cabinet/consultant.e recruté.e
PHASE DE COLLECTE DE DONNÉES	
Prendre contact avec les différents représentants des coopératives pour leur annoncer la réalisation de l'évaluation	Oxfam et Coopplus
Partager les coordonnées des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet avec le consultant ou la firme de consultation (représentés des institutions publiques avec lesquelles nous avons collaboré tout au long du projet)	

Accompagner le/la consultant.e sur le terrain, si l'ACCD le permet, pour la réalisation de la collecte de données avec les autorités locales, les membres des organisations partenaires et les bénéficiaires.	
Réaliser la collecte des données sur le terrain	le cabinet/consultant.e recruté.e
Debriefing avec le cabinet/consultant.e recruté.e après la mission de collecte de données sur le terrain sur les premiers résultats observés.	Oxfam
REDACTION DU RAPPORT	
Analyse des données et soumission de la première version du rapport de l'évaluation	le cabinet/consultant.e recruté.e
RESTITUTION	
Partager la version finale de rapport d'évaluation de projet/programme avec Oxfam en faisant ressortir, dans le courriel, les éléments saillants qui méritent que l'attention soit portée vers eux. Réaliser une réunion de restitution avec les membres de l'équipe programme concerné à Oxfam et Cooplus Ces mécanismes permettront, entre autres, d'améliorer nos interventions dans le futur.	le cabinet/consultant.e recruté.e Oxfam et Cooplus

Critères, questions clés et indicateurs d'évaluation

L'évaluation se basera sur les indicateurs du projet AFECMA et l'atteinte des cibles planifiées. De plus, des critères devront être utilisés pour mesurer l'impact et le succès du projet dont 8 critères :

1. La pertinence et importance du projet AFECMA :

Analyse dans quelle mesure les objectifs visés et les résultats escomptés sont alignés avec les besoins locaux des femmes, par rapport aux politiques et stratégies nationales, régionales et locales de développement et au contexte socioculturel et économique des régions.

Questions :

- Les objectifs et la conception du projet ont-ils été conçus en accord avec les besoins, demandes et priorités des titulaires de droits, responsabilités et/ou obligations ?
- Au niveau de la conception du projet, quels sont les points forts et les faiblesses ?

2. Cohérence :

Analyse dans quelle mesure les objectifs, résultats escomptés, activités et indicateurs proposés du projet AFECMA présent dans le cadre logique, sont cohérents.

Questions :

- Dans quelle mesure les différentes composantes du projet avaient-elles une logique claire et étaient articulées entre elles ?
- Les indicateurs définis sont-ils pertinents et adaptés pour mesurer les résultats ?
- La conception du projet permet-elle d'apprécier l'impact des interventions ?

3. Couverture :

Analyse de la portée de l'action en termes de quantité et typologie de la cible du projet, les femmes coopérantes. L'évaluation de la couverture consiste à établir dans quelle mesure les cibles réelles de l'action se correspondent aux cibles identifiés dans la phase de planification de l'action.

Questions :

- Le projet identifiait et quantifiait-il clairement les groupes protagonistes, en distinguant entre les titulaires de droits, d'obligations et de responsabilités ?
- Quelle a été la portée réelle du projet en termes de couverture ?

4. Participation

Analyse de la participation des groupes protagonistes du projet, à savoir les femmes coopérantes, tout au long des différentes phases de l'intervention et dans les espaces de prise de décisions, et si cette participation a été significative, active, centrale et responsable.

Questions :

- Dans quelle mesure les activités prévues sont-elles été accessibles et ont favorisé la participation active des femmes et des groupes les plus défavorisés ?

5. Efficacité

Analyse de manière systématique les principales réalisations du projet par rapport aux objectifs fixés et aux résultats escomptés

Questions :

- Dans quelle mesure les objectifs et les résultats des droits humains/ égalité de genre prévus par le projet ont-ils été atteints ?
- Les indicateurs et les sources de vérification prévues permettent-ils d'évaluer la réalisation ?

6. Efficiencia

Analyse la relation entre les résultats obtenus et les ressources allouées en termes monétaires, humains et temporels. Analyse aussi d'autres facteurs importants pour le développement du projet comme, par exemple, les déficiences opérationnelles, les relations interpersonnelles, la communication interne et externe, entre autres

Questions :

- L'intervention a-t-elle reçu des ressources suffisantes (RH, financières, délais) pour intégrer l'Approche Axée Sur Le Genre Et Fondée Sur Les Droits De L'homme dans les différentes phases du projet ?
- Dans quelle mesure les ressources (RH, financières, délais) ont-elles été suffisantes, ou pas, pour réduire les inégalités de genre ?

7. Impact

Analyse l'ensemble des effets (positifs et négatifs) à différents niveaux et échelles que le projet a induit dans le domaine de l'action. Ils sont le résultat de la réalisation des objectifs fixés.

Questions :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il transformé les relations inégales, éliminé les obstacles et contraintes en ce qui concerne la violation des droits humains et/ou l'inégalité de genre?

8. Durabilitat

Analyse les facteurs clés qui affectent la durabilité du projet/ programme. La durabilité doit s'interpréter comme la capacité de l'action d'envisager et de réagir aux facteurs socio-culturels,

institutionnels, économiques, politiques et écologiques qui conditionnent sa viabilité et assurent sa continuité une fois achevée l'intervention par l'entité d'exécution.

Questions :

- Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle contribué à renforcer les capacités et à autonomiser les titulaires de droits ? Dans quelle mesure les titulaires d'obligations ont-ils joué leur rôle par rapport aux droits ?

Outils de l'évaluation

L'obtention de données et la collecte des informations directes peut de faire par exemple par, des entretiens guidés par des questions structurées et semi-structurées, observation participative; enquêtes, entretiens en profondeur avec des acteurs clés, ateliers d'évaluation participative. OÙ indirectes par exemple, révision de rapports du projet, rapports de suivi des partenaires etc.

La méthode devra garantir la participation des différentes parties impliquées de manière directe (les femmes coopérantes) et/ ou indirecte dans le projet ainsi que le droit des personnes à fournir des informations, tout en assurant leur anonymat et confidentialité tout au long du processus de collecte des données. Il faut respecter aussi le contexte socioculturel et institutionnel, ainsi qu'assurer et être capable de démontrer la véracité des informations.

5. Plan de communication/diffusion des résultats

Les résultats de l'évaluation feront l'objet d'un plan de communication qui permettra à Oxfam de :

- Faciliter l'apprentissage fondé sur des évidences, utile pour la prise de décisions et pour améliorer la qualité et la capacité de transformation de futures actions en relation avec l'autonomisation économique des femmes ;
- Assurer la reddition de comptes aux différentes parties prenantes du projet ;

- Promouvoir la participation et l'accès des femmes cibles aux résultats de l'évaluation, puisque ceci contribue au renforcement des capacités et à promouvoir leur autonomisation économique et sociale ;

Actions de communication spécifiques :

- L'organisation d'une séance en ligne ou en présentiel de restitution des résultats de l'évaluation avec le partenaire du projet
- Partager les résultats et recommandations de l'évaluation avec l'ensemble des coopératives et les représentants des acteurs publique et privés
- Utiliser le rapport de l'évaluation comme base pour mener une campagne sur nos réseaux sociaux pour communiquer autour des réussites et des bonnes pratiques du projet

Les réalisations, apprentissages et points à améliorer qui vont ressortir de l'évaluation seront partagé avec les organisations partenaires et avec les différents intervenants de l'économie sociale et solidaire au Maroc ainsi qu'aux femmes coopérantes, afin d'en tirer les aspects positifs et les améliorations à faire dans les programmes futurs, ceci à travers :

- *Les activités futures d'autres projets similaires : supports audiovisuels, séminaires, tables rondes...etc. ;*
- *Les rapports et notes de plaidoyer adressés aux acteurs publiques concernés par l'amélioration des conditions de travail des coopérantes ;*
- *Les rencontres de sensibilisation et networking sur les droits avec les femmes et les jeunes ;*
- *Les activités de renforcement de capacité des femmes prévues dans le cadre des autres projets en relations avec l'accompagnement des coopératives;*

6. Calendrier estimatif d'évaluation

La mission d'évaluation du projet AFECMA s'étendra sur une durée de 35 jours réparties comme suit :

Phase

durée

Préparation :	4 jours
<ul style="list-style-type: none"> • Signature du contrat • Réunion de cadrage et validation de la méthodologie et le plan de travail 	
Phase de conception et documentation	7 jours
Rencontres de terrain	12 jours
Phase d'Analyse	7 jours
Elaboration du rapport final et présentation des résultats	5 jours

7. Livrables

- Note méthodologique claire et détaillée de conduite de l'évaluation
- Rapport du travail sur le terrain
- Rapport d'étude de l'évaluation préliminaire
- Rapport de l'étude d'évaluation : Ce rapport inclura des résultats, conclusions, enseignements et recommandations.
- Résumé exécutif

Tous les rapports devront être accompagnés d'annexes contenant les sources de vérification de la réalisation des indicateurs proposés (bases de données, photographies, nombre de participants dans les activités, etc.)

8. Appui logistique et budget

Budget: Le budget alloué à cette prestation est de 55 000 MAD TTC.

Paiements:

- Premier: 30% à la signature du contrat.
- Deuxième: 70% à la livraison du rapport final de la mission

Frais logistiques : Tous les frais logistiques de déplacement et hébergement de l'équipe de travail seront à la charge du prestataire, ainsi que les frais d'organisation des rencontres/ateliers de terrain.

L'équipe de gestion de projet (Oxfam et son partenaire Cooplus) mettra à la disposition du prestataire toute la documentation nécessaire et facilitera la mobilisation et le contact avec les parties prenantes en cas de besoin.

9. Profil recherché pour l'évaluation

Le cabinet d'évaluation ou le/la consultant.e est amené.e à réaliser cette mission en coordination avec l'équipe de gestion du projet à Oxfam et Cooplus. La/le consultant.e devra répondre aux critères ci-dessous:

- Formation universitaire supérieure (BAC + 5 minimum) en droits humains et/ ou genre, économie sociale et solidaire, gestion de projets, ou tout autre domaine pertinent;
- Une expérience prouvée dans l'évaluation des projets et la capitalisation sur les bonnes pratiques
- Bonne connaissance du cadre institutionnel, des organisations professionnel, publiques et privées en relation avec les coopératives au Maroc ;
- Expérience de travail avec l'écosystème de l'Economie sociale et solidaire et accompagnement des coopératives féminines;
- Expérience prouvée dans la coopération au développement
- Expérience prouvée de travail sur le terrain dans le contexte géographique de l'intervention.
- Excellentes compétences interpersonnelles et de communication
- Bonne maîtrise de l'arabe (darija), français
- La maîtrise de la langue Tamzight est un atout

10. Documents à soumettre

Le dossier administratif :

- Un dossier administratif de l'agence ou papier attestant d'un identifiant fiscal pour les consultants indépendants.
- Une présentation sur l'expérience de l'agence / du consultant en matière de réalisation des prestations similaires.
- 2 références signées et cachetées dans des anciennes missions similaires.

- Un engagement nominatif par ressource de l'équipe chargée de la mission qui s'engage par la disponibilité tout au long de la mission et de la réalisation des différentes actions de la mission avec la précision des rôles et responsabilités de chacun.e dans la mission d'évaluation
- Retourner les termes et conditions d'achat Oxfam signées et cachetées:
 - Annexe B : <https://oxfam.app.box.com/s/mls9851oocl065vqibjgqrxqdfeg7qn>
 - Annexe C : <https://oxfam.box.com/s/ag3lqdab1qsjqlgxmr2nszkreq0qqxgw>
 - Annexe D : <https://oxfam.app.box.com/s/owfn1u8n2h0yzz83bx43i4aqnqrjrv11>

L'offre technique :

Une Note Méthodologique qui explicite la compréhension des termes de référence et répond aux éléments de l'évaluation de l'offre indiqués ci-dessous :

- Compréhension détaillée des besoins Oxfam au Maroc dans cette mission
- Méthodologie détaillée de la prise en charge des objectifs de la mission : Le soumissionnaire devra décrire comment aborder / livrer les exigences en fonction des spécificités de chaque action. Il devra décrire la méthodologie et démarche proposée pour la réalisation de la prestation et garantir la fiabilité des résultats. L'approche proposée doit faire la démonstration concrète de la qualité, de la créativité et de l'adéquation de l'offre selon le budget dédié à chaque action. Le soumissionnaire peut ainsi apporter la preuve de ses compétences, de la qualité de sa gestion et de l'affectation des ressources humaines
- La liste des ressources affectées à la mission et les CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires.
- Un chronogramme estimatif détaillé de la mission

11. Soumission

Les offres de service complètes devront être envoyées par email, mentionnant **RFP23/060-Evaluation-AFECMA** dans l'objet, à l'adresse email suivante : procurement.maroc@oxfam.org avant le **17 mai 2023 à 23H59**